

Aux médias du canton de Neuchâtel

Communiqué de presse suite à la conférence de presse du lundi 9 mars à 10h00

La section neuchâteloise du Secours Suisse d'hiver communique ce qui suit :

- Le Secours d'hiver a été créé il y a 90 ans dans un contexte socio-économique très difficile. Force est de constater que la précarité sociale et financière continue de toucher aujourd'hui de nombreuses familles et personnes dans le canton de Neuchâtel. Il y a cinq ans, près de 15% de la population neuchâteloise vivait sous le seuil de pauvreté, et ce risque de pauvreté augmente avec l'âge et pour les familles monoparentales. Entre juillet 2024 et juin 2025, le Secours d'hiver du canton de Neuchâtel est venu en aide à 98 ménages, dont 115 enfants. 28% des aides accordées ont concerné des frais médicaux et 45% de frais liés au logement, principalement des dons de lits et literies. Le fonctionnement du Secours d'hiver repose sur la générosité de donateurs et donatrices privés. Au total, c'est un montant de CHF 117 321 qui a été reversé pour soutenir ces ménages démunis du canton.
- Le Secours d'hiver du canton de Neuchâtel accueille un nouveau président en la personne de l'ancien Conseiller d'État, Alain Ribaux.

“Je suis ravi de prendre la présidence d'une association qui constitue pour moi un ciment nécessaire à la cohésion sociale, en ce sens, cet engagement s'inscrit comme un prolongement de mon engagement pour la collectivité publique.” Alain Ribaux

- Le Secours Suisse d'hiver national, accueille depuis peu une nouvelle directrice en la personne de Valérie Grüter.

Le Secours suisse d'hiver en résumé

Nous aidons en Suisse. Depuis 1936.

Le Secours suisse d'hiver est l'organisation faîtière des [27 bureaux du Secours d'hiver](#) juridiquement autonomes. Les représentants de ces organisations cantonales forment l'Assemblée des délégués, l'organe suprême de l'ensemble du Secours d'hiver. Lors de l'assemblée des délégués qui a lieu chaque année, les affaires importantes sont votées et le budget et les comptes annuels sont approuvés. [Le comité central du Secours d'hiver](#) est subordonné à l'assemblée des délégués et se réunit au moins quatre fois par an. Il est l'organe directeur du Secours suisse d'hiver. [Le Secrétariat central du Secours suisse d'hiver](#) fournit des prestations aux organisations cantonales, gère ses propres projets et procède à des collectes de fonds, dont la majeure partie des recettes est à son tour reversée aux organisations cantonales.

Secours suisse d'hiver – Points essentiels

1. Origines

- Créé en 1936, en pleine crise économique mondiale.
- Plus de 100'000 chômeurs en Suisse durant l'hiver 1935-1936.
- Première collecte nationale : 1,1 million de francs récoltés en 7 jours.
- Fondation d'une association neutre politiquement et confessionnellement.

2. Pendant la guerre

- En 1941 : 3,1 millions de francs récoltés.
- Extension des aides face à la pauvreté liée à la guerre.
- Passage d'une aide saisonnière à une aide active toute l'année.

3. Type d'aides historiquement

- Combustible, vêtements, chaussures d'hiver.
- Bons alimentaires (pain, lait, pommes de terre, etc.).
- Soutien spécifique aux femmes enceintes et allaitantes.
- Aides financières ponctuelles (loyer, lunettes, reconversion).

4. Organisation

- Structure décentralisée, forte implantation cantonale.
- Comités cantonaux juridiquement indépendants.
- Fonctionnement largement basé sur l'engagement bénévole.
- Financement 100 % par des dons.

5. Situation actuelle

- Environ 675'000 personnes touchées par la pauvreté en Suisse.
- La précarité est souvent invisible.
- Le Secours d'hiver paie aujourd'hui des factures urgentes et fournit des aides matérielles ciblées.
- Mission inchangée : soutenir rapidement les personnes vivant à la limite du minimum vital.

6. Communication

[Suivez-nous sur les Réseaux Sociaux](#)

[Site web du Secours d'hiver Neuchâtel](#)

7. Fête du 90^{ème}

Mercredi 18 mars 2026

Hôtel du gouvernement à Berne



Conseillère fédérale
Elisabeth Baume-
Schneider



Ancien conseiller fédéral
Samuel Schmid



Conseiller d'État
Pierre-Alain Schnegg



Thierry Carrel
Président
Secours suisse d'hiver



Karin Bortoletto-Bär
Membre du Comité du
Secours suisse d'hiver
et directrice du Secours
d'hiver de Saint-Gall



Valérie Grüter
Directrice générale
Secours suisse d'hiver

Programme

13 h 00	Accueil des Invités
13 h 30	Début de la cérémonie officielle • Discours d'ouverture de Thierry Carrel • Mots de bienvenue d'Elisabeth Baume-Schneider, conseillère fédérale • Contributions de Pierre Alain Schnegg, conseiller d'État, et de Samuel Schmid, ancien conseiller fédéral • Interlude musical • Expériences du terrain : Karin Bortoletto-Bär et Valérie Grüter • Conclusion musicale
15 h 00	Apéritif

Conclusion en musique

Contacts du Secours suisse d'hiver

Maëlle Redois, secrétaire-comptable du Secours d'hiver du canton de Neuchâtel,
neuchatel@secours-d-hiver.ch, Tél 078 685 20 64.

Florence Regad, communication suisse romande, florence.regad@secours-d-hiver.ch,
Tél 078 666 39 90

Nous aidons en Suisse. Depuis 1936.

En faisant un don,
vous soutenez les personnes dans
le besoin en Suisse. Merci.

